

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	142 (1997)
Heft:	6-7
Artikel:	La Suisse sur le banc des accusés... : Déclaration des vétérans du service actif 1939-1945
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345786

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse sur le banc des accusés...

Déclaration des vétérans du service actif 1939-1945

Au nom de nos membres qui ont accompli le service actif et de tous les Suisses et Suissesses qui se sont engagés dans la période 1939-1945, aussi bien dans le secteur militaire que civil, pour l'indépendance de notre pays, l'Association des vétérans de l'armée tient à prendre position à propos du danger auquel a été exposée la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. Avec une pensée particulière pour ceux de nos concitoyens qui ont perdu la vie ou sont devenus invalides en accomplissant leur devoir de citoyens en uniforme ou dans la lutte livrée dans nos campagnes pour assurer notre approvisionnement.

Il est inacceptable que les hommes et les femmes qui ont donné les meilleures années de leur vie à leur patrie soient déconsidérés aujourd'hui par des gens qui n'ont jamais été pris dans l'étau que constituait le national-socialisme fasciste. Il ne convient pas non plus de tenir la génération de la Seconde Guerre mondiale pour co-responsable de manquements ou d'erreurs qui auraient été commises par des autorités politiques ou des milieux économiques, durant les années de guerre. La critique semble facile à certains jeunes his-

toriens et politiciens ambitieux.

La génération du service actif a été effectivement confrontée au danger, jour après jour. On sait aujourd'hui que des plans détaillés d'attaque de la Suisse par la Wehrmacht et l'armée italienne ont bel et bien été établis ; plans qui

auraient pu être mis à exécution n'importe quand. Prétendre que la volonté de défense de la population et de son armée de milice n'aurait pas été déterminante ou n'aurait joué qu'un rôle mineur pour la sauvegarde de la Suisse est une contre-vérité. Ce ne sont pas les concessions d'ordre économique faites

L'honneur sauf

Il y a quelques chose de pathétique dans ce manifeste en forme de plaidoyer que viennent de publier les vétérans du service actif. Que ces valeureux anciens en soient réduits à justifier le comportement de l'armée durant la période 1939-1945, voilà qui en dit long sur le climat délétère qui règne aujourd'hui en Suisse.

On ne voit pas en quoi l'armée de la Mob serait atteinte par l'affaire des fonds juifs. Sauf que par un frauduleux amalgame relevant du procès en sorcellerie, les contempteurs de l'institution militaire ont trouvé là un biais pour l'accabler davantage. L'opération avait du reste commencé peu avant que le Congrès juif mondial ne lance ses accusations contre la Suisse, quant ici même furent remis en cause le rôle et la probité du général Guisan. Jeter le discrédit sur le Général, symbole de l'indépendance et de l'esprit d'abnégation, revenait à répandre la suspicion sur toute une génération qui l'avait porté aux nues. Non sans quelques bonnes raisons. C'est grâce à des hommes comme Guisan que la collaboration avec le Reich est restée dans des limites raisonnables.

L'actuel Conseil fédéral se serait grandi en défendant plus opiniâtrement l'honneur des vétérans de la Mob.

Guy C. Menusier
L'Express/L'Impartial, 9 avril 1997

par notre pays dans les secteurs alimentaire énergétique et des matières premières pour assurer sa survie qui ont été décisives. Le fait que la Suisse ait été utilisée comme plaque tournante pour des affaires financières et l'espionnage, aussi bien par les forces de l'Axe que par les Alliés, a probablement eu son importance. Il est curieux que notre pays, dont le comportement pendant cette période de guerre n'a rien à envier à celui d'autres pays neutres, se retrouve aujourd'hui en situation de « bouc émissaire ».

Il n'est pas difficile de prouver que notre adversaire potentiel, certain de sa victoire finale, savait qu'il aurait à compter avec de lourdes pertes s'il attaquait la Suisse. Il savait aussi qu'il trouverait chez nous un axe Nord-Sud important pour lui, détruit ou fortement endommagé, comme du reste nos installations industrielles l'auraient été.

L'armée allemande a d'ailleurs pu mesurer notre volonté de défense en été 1940, lorsque nos pilotes militaires, malgré la supériorité adverse et des pertes, ont attaqué sans hési-

ter ses avions violant notre espace aérien, abattant plusieurs d'entre eux. On ne devait pas ignorer à Berlin que, cette même année, des officiers s'étaient ligues pour jurer de poursuivre la lutte si l'autorité politique venait à faillir. Il est d'autant plus choquant de prétendre que notre corps d'officiers aurait été pro-nazi. Certains sympathisants, de tous grades et fonctions, auraient d'ailleurs été éliminés immédiatement à l'ouverture du conflit.

Si le III^e Reich n'avait pas pris le potentiel défensif de la Suisse au sérieux, une attaque par surprise des troupes allemandes aurait été possible, comme au Danemark, pratiquement sans défense et ne disposant pas d'un réduit alpin. Sans notre dispositif de défense et la préparation au combat de nos troupes, Hitler aurait pu disposer de notre réseau de communications, de nos entreprises industrielles et de notre réserve d'or pratiquement intacts et sans grandes pertes pour lui. Il aurait également pu liquider les principaux opposants au national-socialisme, réduire des Suisses et des Suissesses à l'esclavage et les déporter,

incorporer des jeunes gens de force dans sa campagne contre l'Union soviétique, comme cela s'est produit dans d'autres pays occupés. Les internés militaires sur notre sol, les déserteurs et les réfugiés se seraient retrouvés livrés aux nazis ; en outre, notre industrie serait devenue la cible de bombardements alliés, puisqu'elle aurait dû produire uniquement pour l'Allemagne.

Finalement, il faut dire que la génération de la Seconde Guerre mondiale n'a pas seulement su nous préserver des malheurs de la guerre mais qu'elle a aussi, par son travail, contribué à l'établissement des bases qui ont permis de rétablir, à la fin des hostilités, le bien-être de notre peuple, et d'apporter une aide multiple à une Europe en ruines.

Nous sommes convaincus que la génération du service actif mérite considération et reconnaissance pour avoir, dans une période difficile et pleine de danger, contribué de façon déterminante à la sauvegarde de la liberté et de l'indépendance du Pays, île de démocratie dans une mer de totalitarisme et de violence.¹

¹ L'Association vétérans de l'armée suisse comprend 6500 membres. (Adresse : Case postale 369, 3000 Berne 14). Cette déclaration a été signée par 37 conseillers nationaux.